



## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

### EBD ENFANT & JEUNE ADULTE

Changez de vision sur l'EBD, approche  
préventive et thérapeutique



Mise à jour du document le 27/10/2023

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser le fonctionnement de l'EBD, ses objectifs et sa réalisation et l'expliquer aux patients
- Maîtriser les spécificités de la prise en charge de chacun de ces patients en fonction de leur âge et de leur situation
- Faire un diagnostic et mettre en place un programme de soins si nécessaire
- Reconnaître les cas pour lesquels un avis spécialisé est nécessaire (ORL, orthophoniste, ODF...)
- Enseigner au patient (et à ses parents le cas échéant) les règles de l'éducation sanitaire (alimentation, fluor, brossage...)
- Dépister et intercepter les dysmorphoses
- Mettre en place un plan de traitement et un arbre décisionnel
- Actualiser les connaissances et les pratiques en ce qui concerne les scellements de sillons
- Actualiser les connaissances et les pratiques en ce qui concerne les soins de préservation de la vitalité pulpaire
- Actualiser les connaissances et les pratiques en ce qui concerne l'économie tissulaire
- Optimiser le choix des matériaux en fonction des différentes techniques

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Inscription dans le cadre du DPC :

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

2. La référence du programme DPC est en cours de validation à l'ANDPC et vous sera communiqué prochainement par le service formation.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et vous inscrire au programme souhaité

#### Inscription hors DPC :

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4. Vous recevrez sous 7 jours après la formation, votre attestation de présence et de règlement

## FORMATEURS

Dr Marie Dacquin

Dr Romain Jacq

Dr Alexis Jacquier

## PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

## PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

## NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

## DURÉE

1 journée de 7 heures

## TARIF

De 360€ à 455€

## PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : 455 €

Tarif hors DPC : 360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

## CALENDRIER

**En inter :**

- **28 septembre 2023**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **26 janvier 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **10 octobre 2024**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

**En intra :**

Sur demande ( [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr) )

## MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : [referenthandicap@ufsbd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbd.fr).

- Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

**En début de formation** : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation** : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation** : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 100%** ( satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois )

- **25 stagiaires formés** ( calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois )

## **FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE**

**DPC** : à hauteur de 455€ (sous réserve de crédits DPC suffisants disponibles)

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 250 €/jour\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*Formation susceptible d'être prise en charge

## **TUTORIELS PRISE EN CHARGE**

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

## **SPÉCIALITÉ**

Prévention

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat